



COMMUNE DE FRANCALTROFF

Département de la MOSELLE
Arrondissement de CHATEAU-SALINS

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

séance ordinaire du **27 DECEMBRE 2021**, sous la présidence de M. Daniel CUFER, Maire.

Nombre de conseillers élus	15	Conseillers en fonction	15	Conseillers présents	10
Conseillers absents	5	Pouvoirs	1	Date convocation : 21/12/2021	

Présents : CHATEAU Jean-Claude, CORNELIUS Laurence, CUFER Daniel, DAMM François, GILLET Arnaud, MULLER Nadine, NAU Jonathan, RAGNOTTI Nadine, SCHROEDER Corinne, VANDAMME Benoît

Absents excusés : FINICKEL Anne (procuration à Daniel CUFER), QUODBACH Sandrine ,

Absent : CHMIEL Jonathan, JAYER Gérard, SCHMITT Joël

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 23/11/2021
- Décisions prises par le Maire depuis la séance du 23/11/2021, dans le cadre des délégations consenties par délibération du 13.07.2020
- **Budget Lotissement : Décision modificative n°01/2021**
- **Restructuration de la Rue de St-Avoid Phase 3 et effacement des réseaux secs : Présentation, validation et demandes de subventions**
- Questions diverses...

Désignation du secrétaire de séance :

Le Conseil municipal désigne à l'unanimité M. Jonathan NAU comme secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal de la séance précédente :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de séance du 23 novembre 2021.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

- 25/2021 : Acceptation de somme afférente à une indemnité de sinistre
- 26/2021 : Acceptation de somme afférente à une indemnité de sinistre
- 27/2021 : Acquisition logiciel JVS « PACK M57/CFU »

N° DCM : 62/2021

Objet : Budget lotissement : Décision modificative n°01/2021

Classification : 7.1 décisions budgétaires

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que des opérations d'ordre budgétaire de régularisation sur le budget lotissement s'avèrent nécessaire.

Par conséquent, le budget lotissement peut ainsi être modifier par la décision modificative n°01/2021 (budget lotissement) ci-dessous :

DECISION MODIFICATIVE N°			1/2021	Budget:	LOTISSEMENT			
CHAPITRE ARTICLE	opér.	OBJET	DEPENSES			RECETTES		
			CREDIT INSCRIT	MODIFI CATION	NOUVEAU CREDIT	CREDIT INSCRIT	MODIFI CATION	NOUVEAU CREDIT
040-3555		opération d'ordre - terrains aménagés				0,00	2 467 228,20	2 467 228,20
042-71355		opération d'ordre - Variation de stocks de terrains aménagés	0,00	2 467 228,20	2 467 228,20			
01 - 023	-	Virement à la section d'investissement						
01 - 021	-	Virement de la section de fonctionnement						
01 - 022	-	Dépenses imprévues Fonctionnement						
01 - 020	-	Dépenses imprévues Investissement						
		TOTAUX	0,00	2 467 228,20	2 467 228,20	0,00	2 467 228,20	2 467 228,20

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de modifier le budget primitif 2021 du lotissement conformément à la décision modificative n°01/2021.

Votants :	11
Pour :	11 (dont une procuration)
Contre :	0
Abstention :	0
	A l'unanimité

N° DCM : 63/2021

Objet : Restructuration de la Rue de St-Avold Phase 3 et effacement des réseaux secs : Présentation, validation et demandes de subventions

Classification : 1.1 Marchés publics

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de restructuration de la Rue de St-Avold- Phase 3 et effacement des réseaux secs. Les travaux qui constituent ce projet sont :

	Montant HT du projet
TRAVAUX d'amélioration du cadre de vie et transition écologique	326 990,50
Travaux préparatoires	11 700,00
Création de cheminements piéton	105 510,00
Création de stationnement au droit des établissements publics	21 782,50
Création d'une aire de rechargement pour véhicules électriques/covoiturage	73 170,00
Transition écologique et rénovation basse consommation de l'éclairage publique	75 760,00
Création d'espace vert dans l'emprise public	26 560,00
Réseau vidéo protection / sécurisation routière	12 508,00
TRAVAUX sécurisation et mise aux mornes PMR	267 466,50
Aménagement de trottoirs PMR	91 007,50
Mise en sécurité et rétrécissement de la chaussée Rue de St-Avold	101 964,00
Aménagement des contre ruelles : création de voiries partagées	74 495,00
Transition écologique gestion des eaux de pluie	46 543,00
Gestion des eaux de ruissellement - réseau séparatif et infiltration	46 543,00
Maitrise d'Œuvre sur restructuration de la Rue des St-Avold	36 000,00
Effacement des réseaux secs	243 500,00
Maitrise d'Œuvre sur effacement des réseaux secs	13 900,00
TOTAL HT	934 400,00

Afin de financer ce projet M. le Maire souhaite solliciter plusieurs cofinanceurs, à savoir : L'état au titre de la DETR/DSIL, La région Grand-est, le département de la Moselle dans le cadre de l'Ambition Moselle, la communauté de communes au titre de l'article 8 et l'article 2, l'ADEME, l'agence de l'Eaux Rhin-Meuse, ADVENIR et CLIMAXION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de valider ce projet
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet et à le transmettre à l'ensemble des partenaires nécessaires à la réalisation de ce projet
- **AUTORISE** M. le maire à demander des subventions aux différents cofinanceurs potentiels

Votants :	11
Pour :	11 (dont une procuration)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

Aucun autre point n'étant soulevé, M. le Maire clôture la séance à 19h.

Le Maire :
Daniel CUFER



Affiché en mairie le : 28/12/2021